

Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2006/2583(RSP)	Procédure terminée
Résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie		
Sujet 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde		
Zone géographique Tunisie		

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
13/06/2006	Débat en plénière		
15/06/2006	Résultat du vote au parlement		
15/06/2006	Décision du Parlement	T6-0269/2006	Résumé
15/06/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2006/2583(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		B6-0340/2006	13/06/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0351/2006	13/06/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0353/2006	13/06/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0355/2006	13/06/2006	EP	
Proposition de résolution		B6-0358/2006	13/06/2006	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B6-0340/2006	13/06/2006		
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T6-0269/2006	15/06/2006	EP	Résumé

Résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie

Le Parlement européen a adopté par 264 voix pour, 28 voix contre et 253 abstentions, une résolution sur la situation des droits de l'homme en Tunisie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PSE, ALDE, Verts/ALE, GUE/NGL et UEN.

Rappelant la détérioration des droits de l'homme dans ce pays, le Parlement demande aux autorités tunisiennes de remplir leurs engagements internationaux et attend des explications sur les actes de violence à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme et des magistrats tunisiens. Il demande également à la Présidence du Conseil de faire une déclaration publique à ce sujet et d'organiser une session du conseil d'association UE-Tunisie afin de discuter de la situation des droits de l'homme dans ce pays.

Dans la foulée, le Parlement appelle le Conseil et la Commission à prendre rapidement toutes les mesures nécessaires auprès des autorités tunisiennes pour que les fonds européens alloués aux projets de la société civile soient débloqués.

Le Parlement demande enfin une meilleure coopération de la Présidence tunisienne en termes de respect des droits de l'homme.